

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1993)
Heft: 51: Itinéraires neuchâtelois

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



BERNE

Les femmes au pouvoir

Berne est devenue la première ville suisse à compter, dans son exécutif, une majorité de femmes. Ursula Begut (UDC) a en effet obtenu 82% des voix, lors de l'élection complémentaire organisée à la suite de la démission du chef des Finances Josef Bosart (PCD). Le gouvernement municipal se compose désormais de deux PS, deux PRD, une "Jeune Berne", une Alliance Verte et une UDC. Trois femmes étaient entrées au gouvernement lors des élections de décembre : la sortante Joy Matter (Jeune Berne), Theres Giger (PRD) et Theres Frösch (Alliance Verte).

En disgrâce

Ueli Augsburger, directeur des finances cantonales et membre de l'Union démocratique du centre (UDC) ne pourra vraisemblablement pas se représenter pour un nouveau mandat au Conseil Exécutif. Le comité de l'UDC a en effet décidé de ne plus le proposer: Ueli Augsburger est en butte aux critiques depuis plusieurs mois, notamment à cause de l'affaire de la banque cantonale bernoise. Et, si sa gestion financière n'est pas en cause, le service de presse de l'UDC indique que la confiance en sa personne ne peut être garantie. Décision définitive le 22 juin, lors de l'assemblée des délégués du parti.

FRIBOURG

Égalité

Dès l'an prochain, les Fribourgeoises disposeront d'un bureau cantonal pour l'égalité des droits. Fribourg était le dernier canton romand à ne pas avoir une telle

instance, destinée à défendre les intérêts des femmes. Cette création, qui n'a pas rencontré d'opposition, a été acceptée par le Grand Conseil fribourgeois. Seuls, 14 députés qui estimaient que les finances publiques ne pouvaient se permettre un tel luxe, se sont abstenus. Comme dans les treize autres cantons proposant un tel service, le Bureau, dont le mandat est limité à cinq ans, devra faire la chasse aux inégalités que comporte la législation cantonale.

Urgence

La direction des Finances du canton prévoit un déficit de 250 millions de frs.s. Une situation dangereuse qui a amené le canton à plancher sur un plan d'économies drastiques et qui devrait permettre l'économie de 100 millions en 94, 95 et 96. 20 à 25 millions seraient "pris" sur le budget du personnel de l'Etat. Il est prévu de réduire le nombre des employés de "manière naturelle", par le jeu des départs en retraite ou les démissions. 150 postes disparaîtraient ainsi dans les 3 années à venir. On envisage aussi, comme cela avait été fait en 1992, de ne verser que la moitié de la prime sur le renchérissement. Plusieurs autres propositions sont à l'étude : le pourcentage de l'indexation serait diminué, la compensation au renchérissement serait appliquée de façon dégressive, suivant les salaires. Toutes ces mesures pourraient provoquer une notable modification de la loi sur le statut et le traitement du personnel d'Etat. Une remise en question qui fait peur aux syndicats des fonctionnaires, qui craignent pour leurs acquis.

Moins chers

Les frais de notaire entraînés par des transactions immobilières sont revus à la baisse. L'Exécutif cantonal a en effet décidé de diminuer ces prix dès le 1er juin et a pris un arrêté en conséquence. Fribourg suit ainsi une recommandation que la Surveillance des prix avait faite à onze cantons (dont six romands) qui connaissent le notariat libre.

GLARIS

Landsgemeinde

Le 6.500 Glaronnais présents eurent une Landsgemeinde plutôt chargée, le premier dimanche de mai. Qu'on en juge : il leur fallut statuer sur pas moins de 19 objets. C'est ainsi qu'ils ont refusé, après des discussions serrées et à une très juste majorité, d'accorder le samedi libre aux écoliers. Mais cette décision n'est pas définitive, puisque la loi sur l'instruction publique doit être totalement revue d'ici 1995. L'assemblée a par contre donné son accord, à une très large majorité, à un crédit de 92 millions de frs.s. destiné à la rénovation de l'hôpital cantonal.

LUCERNE

"Salut les Romands"

Nous vous en avons parlé : à la suite de la votation du 6 décembre, Lucerne lançait une opération de séduction envers les Suisses romands. L'opération a pleinement réussi, puisque 6000 Romands ont profité de l'offre et des réductions de prix proposées dans les hôtels lucernois. La ville a pu enregistrer ainsi une hausse de 55% du nombre des nuitées qui est venue compenser, fort à propos, la chute des nuitées de

touristes étrangers. On estime en effet que celles-ci étaient en baisse de 9% par rapport à mars 92.

NEUCHÂTEL

Répartition des rôles

Le Conseil d'Etat neuchâtelois vient de subir une cure d'amaigrissement et, de dix départements, on est passé à cinq. Les deux nouveaux conseillers, le radical Maurice Jacot et le libéral Jean Guinand deviennent responsables respectivement du Département de la santé et de la sécurité et de celui de l'instruction publique et des affaires culturelles. Francis Matthey (PS) conserve le portefeuille des finances et des affaires sociales. Pierre Dubois (PS) reste à la tête de l'économie publique. Quant à Pierre Hirschy (libéral), jusque-là chef des Travaux Publics, il passe à la gestion du territoire.

SAINT GALL

Première

Les PTT innovent. Depuis le 1er juin, les St Gallois peuvent acheter leurs journaux dans leur bureau de poste. Il s'agit pour l'instant seulement d'une expérience, pour laquelle un accord a été conclu entre les PTT et Kiosk AG, principal distributeur de journaux en Suisse alémanique. S'il n'existe encore pas de contrat définitif, la tentative, effectuée dans une vingtaine de bureaux de poste du canton, sera cependant poursuivie jusqu'en automne.

VALAIS

Saint Pierre de Clages en danger

Le centre de St Pierre de Clages tombe en ruine. Une douzaine de



maisons, classées au niveau national, risquent de disparaître. Un des bâtiments, datant de 1553, inhabité depuis 1975, est menacé de démolition : il risque à tout moment de s'écrouler et la municipalité envisage de le raser si aucun travail de restauration n'est entrepris. Un inventaire des édifices réalisé en 71 sous la direction de la Commission fédérale des monuments historiques a bien abouti à l'inscription du site à l'inventaire fédéral des sites bâtis à protéger. Mais cette protection s'avère dérisoire. En effet, l'actuel décret qui gère les constructions en Valais laisse toute liberté à la commune d'accepter ou non une demande de démolition. La seule solution consisterait en un classement de chaque bâtiment. Ce qui n'a pu être fait, faute de moyens. Pour sauver malgré tout le site, une fondation (la Fondation St Pierre de Clages) a lancé, en même temps qu'une souscription dans toute la Suisse, une campagne de récolte de fonds auprès des entreprises. Le Heimatschutz, présent au conseil de la Fondation et l'Office cantonal des monuments historiques soutiennent cette action de sauvetage.

Formation

Pour la première fois en Suisse, l'OFIAMT reconnaît une école technique. L'Office vient en effet de décerner le titre d'"Ecole supérieure d'informatique de gestion" à l'Ecole technique cantonale d'informatique (ETCI). Dès lors, les certificats décernés depuis 1987 par l'école sont reconnus rétroactivement. Avec ses 450 élèves, dont la moitié suit un enseignement en informatique de gestion, l'ETCI est la plus importante du genre en Suisse et

présente un avantage de taille : elle pratique l'enseignement bilingue français-allemand. Autre point fort de cette école : la présence voisine de l'institut de recherche en informatique Icare, créé en 1991 à Sierre. Actuellement, Icare développe plusieurs projets, dont un logiciel de partage du travail, destiné à l'ONU et une borne multimédias qui sera utilisée au nouveau Musée Olympique de Lausanne. En outre, Icare participe à un projet du programme Eurêka, en collaboration avec l'Université de Savoie, le Polytechnicum de Turin et une université portugaise. Dès l'an prochain, des étudiants de l'ETCI pourront effectuer leurs stages dans cet institut et pourront ainsi se consacrer uniquement à la recherche fondamentale.

VAUD

Des sous !

Caisse vide obligeant, l'Etat du canton de Vaud s'est mis en chasse contre les fraudeurs. Avec des résultats fructueux, puisque plus de 12 millions de frs.s. ont été refacturés à des contribuables en délicatesse avec le fisc... A elle seule, l'affaire des ristournes (ex.: un ingénieur genevois "oublie" de déclarer une commission reçue d'une entreprise vaudoise) dans le secteur de la construction occupe toujours une bonne partie du personnel de l'inspection fiscale. Cette affaire touche plus de 500 entreprises vaudoises et le montant des ristournes non déclarées pour ce seul canton est estimé à 24 millions. Une bonne partie des entreprises vaudoises a d'ores et déjà joué le jeu et selon le principe qu'une faute avouée est à moitié pardonnée, elles ont bénéficié d'une modéra-

tion de l'amende, voire de délais pour son règlement. L'enquête sur les ristournes n'épargne pas les autres cantons. A Fribourg, les procédures sont passées de 246 en 1991 à 341 en 1992. A Genève, où le volume des affaires concernant le secteur du bâtiment est plus important, 27 millions de frs.s. de redressements ont été refacturés...

Un journal pour les fans de VTT



Les adeptes du vélo tout terrain (VTT) ont désormais leur journal en Suisse romande. Il s'appelle "Bike info", est édité par la Coopérative du journal à Ste Croix, une région où la pratique du VTT connaît un plein essor et s'intéresse, non seulement au VTT, mais aussi au cyclotourisme et à la moto. Ainsi, le premier numéro paru donne de nombreuses informations sur les courses de VTT, de motos et présente une "classique" du vélo tout terrain : la face nord du Saillon. "Bike info" est, durant la belle saison, bimensuel, mensuel de novembre à février.

Inquiétudes

Yverdon se fait du souci pour l'avenir des ateliers des CFF, le

plus gros employeur de la ville avec 520 personnes. L'an passé déjà, 20 postes avaient été supprimés par le biais de départs à la retraite. Et la municipalité ne se dit pas satisfaite des réponses fournies par la direction des ateliers. La Ville craint fort de voir la mise en place d'une restructuration des ateliers, telle qu'elle a été préconisée par le Groupe de réflexion sur l'avenir des CFF et qui n'assure absolument pas la survie des ateliers d'Yverdon. Pour le moment, la municipalité attend une réponse de la direction générale des CFF.

ZURICH

Maturité professionnelle

Dès l'automne prochain, les apprentis des branches commerciale et artisanale du canton de Zurich pourront commencer une maturité professionnelle technique. Ceux qui le désireront pourront suivre des cours dans les écoles de Zurich, Winterthur et Wetzikon (une limitation due aux problèmes financiers). Cette maturité, qui permettra l'accès aux écoles professionnelles supérieures, doit remplacer à long terme l'actuelle formation. Concrètement, les apprentis auront le choix entre des cours hebdomadaires ou le suivi d'un enseignement de 2 semestres après l'obtention du certificat fédéral de capacité. Le Valais et le Jura bernois doivent introduire cette nouvelle formation dès la rentrée prochaine également. Quant aux cantons de Neuchâtel, Vaud et Fribourg, ils en ont accepté le principe. Reconnue par l'OFIAMT, la maturité professionnelle concerne les branches commerciale, artisanale, technique et artistique. ■